

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 18/02/2014**

L'an deux mille quatorze,
Le dix-huit février deux mille quatorze à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du onze février deux mille quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers présents ou représentés	13
Nombre de conseillers excusés :	07
Nombre de conseillers absents :	

Étaient présents : Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. FRERSON Alain, M. SERGENT Jean-Marie, M. JEANNOT Christophe, M. LALLOUETTE Joël, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme WINISDOERFFER Inès, M. ANGO Jacques-Vianney.

Absents :

Absents excusés : Mme BLOT Laura, M. EL KHIDER Mustapha, Mme FONTANIVE Marzéna et Mme LECLERE Claudine.

Pouvoirs : M. CABART Jean-Claude à M. ANGO Jacques-Vianney, M. GIRARD Pascal à M. SERGENT Jean-marie, Mme SAINT PIERRE Valérie à Mme GUERIN Denise.

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

Affiché le : 25/02/2014

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2013 - VILLE
N°14 19

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

- Après avoir approuvé le 18/02/2014, le compte administratif de 2013 qui présente :
- un excédent de fonctionnement d'un montant de : **1 190 722,40 €**
 - un excédent d'investissement d'un montant de : **50 878,05€**
 - un reste à réaliser en dépenses d'investissement d'un montant de **260 260,00€** entraînant un besoin de financement au compte 1068 s'élevant à **209 382,00€**
- Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2014,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE, sur proposition du Maire, d'affecter au budget primitif 2014 le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- * Affectation à l'excédent reporté, compte 002, de la section de fonctionnement, pour
981 340,45€
- * Affectation à l'excédent reporté, compte 001, de la section d'investissement, pour
50 878,05€
- * Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) pour
209 382,00€

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

Fait à PARGNY SUR SAULX,.
Le Maire,
Denise GUERIN